

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 93 (1990)

Artikel: Nicolas Kaiser (1819-1886) : biographie d'un conseiller national jurassien du Laufonnais
Autor: Kottelat, Jean-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nicolas Kaiser (1819-1886)

Biographie d'un conseiller national jurassien du Laufonnais

par Jean-Jacques Kottelat

NOTE PRÉLIMINAIRE

Pour les années allant de 1885 à 1888, il n'est sorti qu'un seul volume des *Actes* en 1889, ce qui a eu pour corollaire la non-publication d'un certain nombre de nécrologies, voire de monographies, dont en particulier celle de Nicolas Kaiser de Grellingue, un des hommes politiques les plus populaires du Jura, décédé en 1886. Dans le Laufonnais même, outre son nom, la connaissance s'arrêtait bien souvent au fait de savoir qu'il fut le premier des deux conseillers nationaux que le district ait connus.

Il nous a dès lors paru indispensable de combler cette immense lacune, qui s'est révélée être une injustice, et d'entreprendre les recherches appropriées afin de répondre aux vœux des Laufonnais et de l'équipe du «Laufentaler Jahrbuch», qu'anime M. Pierre Gürtler de Bâle. La biographie a paru dans le «Laufentaler Jahrbuch 1990», le cinquième annuaire, au début de novembre 1989, peu de jours avant une date qui s'est avérée comme très fatidique pour le Laufonnais. Puisse la biographie tout de même donner aux citoyens établis de fraîche date dans le Laufonnais, et auquel ils ont fait tourner le dos à son passé jurassien et bernois, un bref aperçu de ce que fut la vie politique du district de Laufon au 19^e siècle. Nous reproduisons ci-dessous une traduction allongée de la biographie en question, qui tendrait à prouver que l'érection d'une stèle à Grellingue en mémoire de cet éminent citoyen ne serait pas de trop pour rappeler les bienfaits de Nicolas Kaiser. Aucune biographie n'avait malheureusement jusqu'ici été consacrée à cet homme politique, un meneur du Laufonnais et du Jura tout entier, où il bénéficiait d'une estime et d'une popularité considérables. Premier en tout, et précurseur de l'industrialisation du Laufonnais, c'est davantage sur sa vie publique et politique que nous aimeraisons nous pencher, étant donné que son activité fondatrice à la Fabrique de papier de Grellingue a déjà été relatée dans le livre du centenaire de cette usine en 1961.

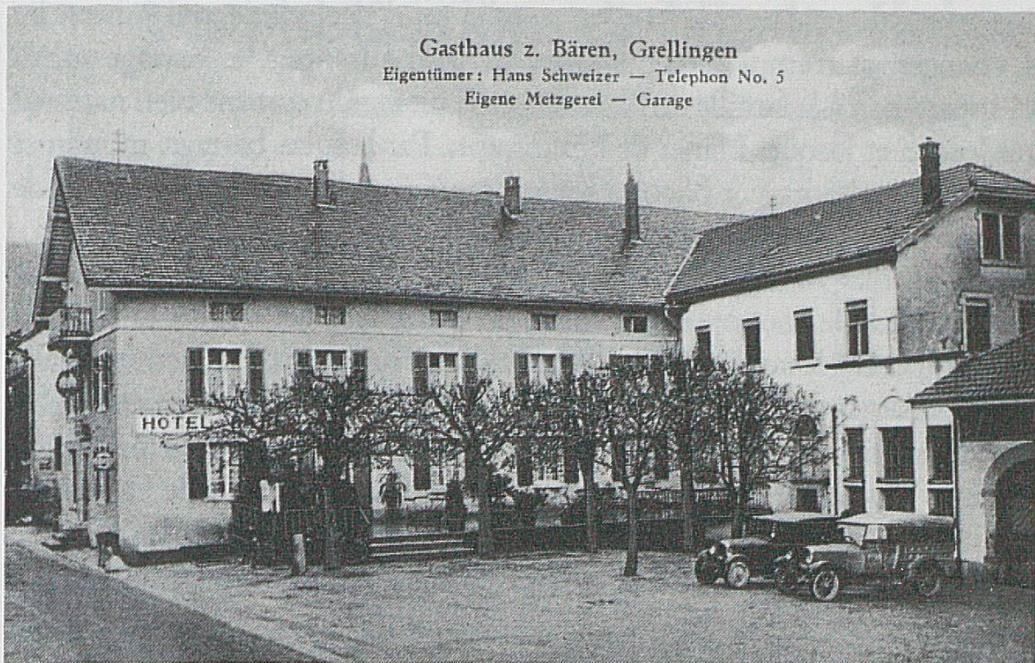
PREMIER PRÉFET DU NOUVEAU DISTRICT DE LAUFON

Nicolas Kaiser est né le 24 juin 1819 à Grellingue. Il était l'un des trois enfants d'un paysan et charron aisné de Grellingue, répondant au nom de Nicolas Kaiser. Son père l'envoya à la très sobre école communale de Grellingue, puis à 12 ans, à Dornach, chez un pédagogue très connu, le curé Probst. Nicolas Kaiser passa ensuite huit mois à la cure de Mervelier où il apprit le français. A cette époque, le Conseil exécutif avait fait construire à Grellingue un bureau des douanes. Son oncle, le Delémontain Joseph Koetschet, fonctionnait comme douanier et contrôleur des frontières. Agé de 14 ans, Nicolas Kaiser y fut engagé comme adjoint et y restera sept ans. Très vite il s'y sentit à l'aise, et grâce à la petite bibliothèque qui se tenait à sa disposition, approfondit ses connaissances générales, ce qui rapidement l'amènera à s'intéresser à la vie publique. A 21 ans, il devient receveur communal, puis à 22 ans il reprend de son père le poste de maire tout en étant simultanément obligé de se marier pour acquérir la majorité civique. En 1842 il achevait la construction du restaurant «Zum Bären» (qui fut détruit en 1962 pour faire place aujourd'hui au magasin Coop) que le jeune couple exploita.



Maisons

Ses convictions politiques s'affirmant de plus en plus, elles poussèrent bientôt le fougueux et jeune libéral à prendre les plus hautes responsabilités dans la partie alémanique du district de Delémont. Dès le 1^{er} janvier 1844, il est sous-préfet de l'arrondissement du Blauen, puis contrôleur du cadastre. Le 1^{er} juillet 1845 il est vice-préfet du district de Delémont. Et le 2 mars 1846, l'un des deux Laufonnais nommés à l'Assemblée constituante, dont il sera le plus jeune membre. Déjà il se fait remarquer en obtenant le rapatriement des emprunts d'Etat placés favorablement à l'étranger, ce qui concourra à la naissance de la Caisse hypothécaire du canton de Berne. Dans une œuvre monumentale, un historien bernois a repris l'idée, selon laquelle c'est Kaiser qui serait à l'origine de la création du district de Laufon. En fait, cette élévation au rang de district est à mettre au seul compte de Johann Steiner, avocat à Laufon, l'autre constituant laufonnais. Les efforts de ce dernier ne



Hôtel de l'Ours à Grellingue (carte postale datée de 1933).

furent toutefois pas suivis d'effets à l'issue de l'Assemblée constituante. C'est le 3 septembre 1846 seulement que le décret du gouvernement fut accepté par le Grand Conseil, et Laufon, à l'instar de La Neuveville (que Cyprien Revel dans la foulée réussit à détacher du district de Cerlier), est promu au rang de district. Contrairement à une idée parfois avancée, il convient de dire ici que lors de la Constituante de 1831 déjà, les députés de l'Evêché avaient infructueusement tenté de faire passer de cinq à sept le nombre des bailliages fixés par les Bernois en 1815. Le 15 mai 1846, c'est à nouveau Xavier Stockmar qui, siégeant dans la Commission préconsultative de la Constituante, tentera d'en faire autant. Il fut battu. Élu député au Grand Conseil le 15 août 1846 d'après le nouveau mode prescrit par la nouvelle constitution, ce même Conseil nomme Nicolas Kaiser premier préfet du nouveau district de Laufon. Commandant d'une compagnie de chasseurs, Kaiser s'engage comme d'autres Jurassiens dans la guerre du Sonderbund contre les cantons catholiques en Suisse centrale et traverse, avec la division du colonel et président de la diète fédérale Ulrich Ochsenbein, l'Emmental pour marcher sur l'Entlebuch lucernois. Cet engagement militaire et politique au service du radicalisme est un fait marquant pour la jeune carrière de Kaiser, qui désormais ne se départira plus de ce penchant anti-clérical et anti-conservateur. Kaiser assumera la charge de préfet du 1^{er} décembre 1846 au 17 janvier 1851. Puis il se tourne vers l'économie privée et devient entrepreneur. De temps immémoriaux on avait su tirer profit de la Birse

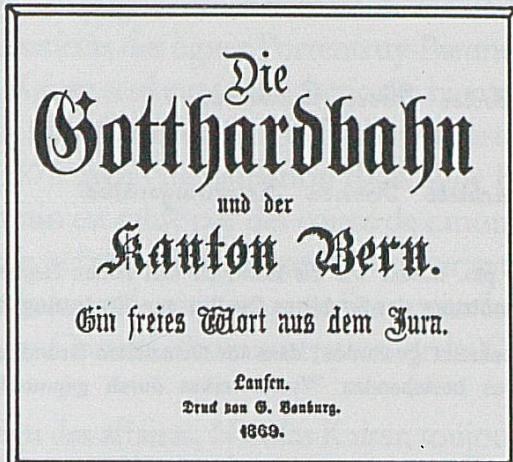
à Grellingue, que ce soit au moyen d'un moulin ou d'une scierie, qui suivant les époques changeront d'emplacements. Avec le régime français, le barrage sur la Birse qui appartenait à la famille de Blarer à Aesch fut vendu comme bien national aux frères Joseph et Jacques Häner de Nunningen. Par la suite, barrage, moulin et scierie échurent en héritage à Nicolas Kaiser, car Kaiser épousa Maria Häner de Oberkirch près de Nunningen, et par la suite encore deux autres sœurs.

En 1851, Nicolas Kaiser est marchand de bois de marine et transporteur de charbon. Il possède le monopole du transport pour le trajet qui va du lieu de l'extraction en Forêt-Noire jusqu'aux hauts-fourneaux jurassiens. Il achemine également d'autres chargements sur Lyon et Paris. L'année suivante il tente en assemblée communale l'introduction de l'horlogerie à Grellingue. En 1854 on propose à Nicolas Kaiser la place de comptable et de directeur de la Fonderie de Delémont qu'il occupera avec succès durant dix ans. En 1855 il devient membre de la Société Jurassienne d'Emulation où il pourra côtoyer les élites jurassiennes de l'époque.

PROMOTEUR DES CHEMINS DE FER JURASSIENS ET CONSEILLER NATIONAL JURASSIEN

A l'instar d'autres députés jurassiens, Nicolas Kaiser comprit que seul un réseau complet de chemin de fer permettrait de sortir le Jura de son isolement. En 1856, celui que l'on nommera plus tard le père du réseau jurassien, Xavier Stockmar, réunit à Tavannes un Comité d'organisation du réseau jurassien regroupant quelques patriotes, parmi lesquels Nicolas Kaiser. Trois ans plus tard, on retrouve Kaiser siégeant au Comité central du réseau jurassien, qui adressera un appel à toutes les communes du Jura. D'autres réunions capitales eurent lieu, à Tavannes à nouveau, en 1864. Appelé par son sens éminemment pratique et par ses relations à s'occuper surtout du côté technique et financier de l'affaire, Kaiser faisait en faveur de l'entreprise la plus heureuse propagande. Son optimisme ne connaissait pas le découragement et gagnait tous ceux qu'il approchait. Peu de temps après, Xavier Stockmar son ami mourut, et on parlait de Nicolas Kaiser, député, comme remplaçant qualifié de Stockmar au gouvernement. Il importait en premier lieu de remplacer le grand tribun jurassien au Conseil national. Au premier tour de l'élection complémentaire, Kaiser remporta la primaire chez les libéraux, mais dut attendre le 21 août 1864 pour l'emporter dans cinq des sept districts du cercle électoral jurassien, et recueillir 65 % des suffrages, contre 35 % seulement à son concurrent conservateur Auguste Moschard de Moutier. Le Jura comptait à cette époque quatre conseillers nationaux; tous étaient libéraux. En 1869 il publia et rédigea en tant que rapporteur de la minorité de la Commission spéciale un rapport à l'attention du Grand Conseil, où il préconisait une ligne de chemin de fer par le Grimsel, en lieu et place du Gothard. Il échoua pour peu de voix, et subit là un échec personnel.

Les publications de Nicolas Kaiser



Brochure de 24 p. - Université de Bâle

Eine kurze Replik
auf die Antwort des
Hrn. Fankhauser, Kantonsforstmeister in Bern.

Herr Forstmeister Fankhauser hat als Antwort auf unsere Schrift: „Ein Blick in die Verwaltung und Bewirthschaffung der Staatswaldungen des Kantons Bern,” eine Broschüre geschrieben und verbreitet, in welcher er unter Vorlage, als sei er in unserer Schrift, ohne allen Grund heftig angegriffen worden, die ihm zur Last gelegten verschiedenen Thatsachen zu entkräften sucht.

Wir sehen uns infolge dessen genöthigt, eine kurze Erwidernug zur Richtigstellung der Thatsachen abzugeben.

Wenn der Unterzeichnete als Präsident der von der Regierung ernannten Commission, welche zu untersuchen beauftragt war, „ob und in welcher Weise der Extrat der Staatswaldungen erhöht werden thüne“, einen diesbezüglichen Bericht drucken ließ, so muß zugleich beigesfügt werden, daß dieser Bericht bloss etwa in einem Dutzend von Exemplaren zu Handen der Mitglieder der Commission und

Grellingen im Mai 1880.
Niklaus Kaiser, Grossrath.

L A U F E N.
Vonburg'sche Buchdruckerei.
1880.

Réplique de Nicolas Kaiser en 7 pages
Université de Berne

Ein Blick
in die Verwaltung und Bewirthschaffung
der Staatswaldungen
des
Kantons Bern

von
N. Kaiser, Grossrath

L A U F E N.
Vonburg'sche Buchdruckerei.
1880.

Brochure de 32 pages
Bibliothèque nationale suisse

Copie der Eingabe an den Tit. Regierungsrath vom 17. November 1879.

Hochgeehrter Herr Präsident.

Hochgeachtete Herren Regierungsräthe.

Unterm 26. Merz pto. hatten wir die Ehre, an den hohen Regierungsrath eine Eingabe zu richten, betreffend die Benützung der Soyhières Quellen zur Ergänzung des Basler Wasserwerkes.

Seither ist nun bekannt geworden, dass aus finanziellen Gründen vor der Hand blos eine partielle Vergrösserung des bestehenden Wasserwerkes durch gepumptes Sodwasser angestrebt werden solle.

Es veranlasst uns Vorstehendes zu folgendem Anerbieten, indem wir die Ueberzeugung haben, damit in jeder Beziehung nicht blos die momentanen Bedürfnen von Basel zu erfüllen, sondern sofort auf lange Zeit oder für immer dem Wasserwerke die nöthige Ausdehnung und Verbesserung zu ermöglichen und zwar ohne Mehrauslagen, als die, welche für von anderer Seite vorgeschlagene **blos theilweise** Ergänzung nothwendig sind.

Wir stellen nämlich die sämmtlichen Soyhières Quellen, die laut chemischer Analyse vorzügliches Wasser ergeben, ohne jede baare Gegenleistung dem Staate Basel zur Verfügung, wogegen uns einzig Raum für 100 Helblinge Quellwasser, die wir selbst beibringen werden, in Ihren Leitungen zu geben ist. Dieses Wasser soll in Basel oder dessen Umgebungen Verwendung finden — dient also auch zur Vermehrung. — Wir sind auch bereit, für dessen Abgabe solche sichernde Bestimmungen anzunehmen, dass der Betrieb des Wasserwerks in keiner Weise gestört wird.

Zur Sicherstellung des nöthigen Quellenergusses, nicht blos in der Ausdehnung von 1,740 Helblingen, sondern um die von Herrn Oberingenieur Bridel (Seite 15 seiner Brochure) in Aussicht genommene weitgehendste Position N° 4 Maximum Helblinge 2,900, zu erfüllen, stellen wir ferner noch andere Quellen, in einer Mächtigkeit von circa 250 Helblingen, im Minimum circa 150 Helblinge, dem Staate Basel in der Weise ebenfalls zur Verfügung, dass derjenige Theil des Ergusses dieser Quellen, welcher nach einer noch zu vereinbarenden Frist behufs Ergänzung der Leistung von 35,000 Helblingen im Seewen Weiher sich nöthig zeigt, dem Staate ebenfalls unentgeldlich als Eigenthum zufällt. Obiges erlaubt dem Staate Basel die ganze jetzt zur Verwendung bestimmte Summe von jährlich Fr. 57,000 (wie der Rathschlag empfiehlt) zur Quellenfassung und zu einer zweiten Leitung Soyhières-Basel zu benützen, welche letztere damit in der gewünschten Maximalweite von 40 Centimeter sofort erstellt werden kann....

Grellingen, den 17. November 1879.

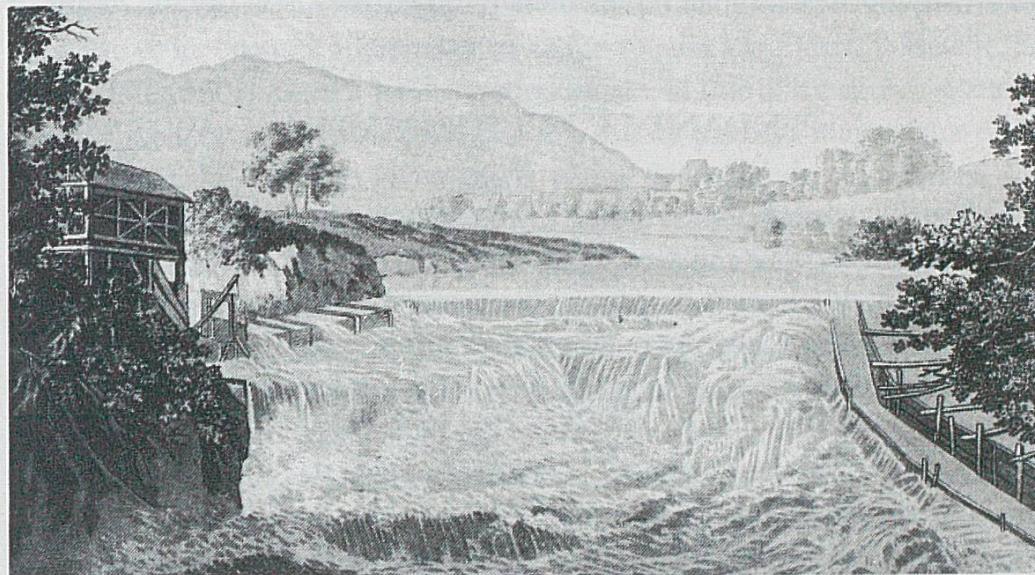
Namens der Eigenthümer der Soyhières Quellen:

Nicl. Kaiser, Nationalrath.

Lettre au Conseil d'Etat de Bâle-Ville
Université de Bâle

Qu'à cela ne tienne ! Kaiser popularisait dans le Jura le tracé projeté, le défendait contre les critiques auxquelles il était en butte et se mettait en rapport avec de grandes banques et avec la Compagnie des Chemins de fer de l'Est français. Nicolas Kaiser s'occupa des réalisations des lignes Porrentruy-Bienne et Tavannes-Bâle. De beaucoup des initiateurs, Kaiser seul eut la satisfaction si bien méritée de voir aboutir ses infatigables efforts de tant d'années. Ce qui fut le rêve de toute sa vie se produisit enfin le 23 septembre 1875 avec l'inauguration de la ligne Bâle-Delémont. A son entrée à Grellingue, le train est salué par des coups de canon et Nicolas Kaiser qui se tient fier et droit sur le perron de la gare peut savourer cette réception faite dans son village et le reste de la journée qui sera grandiose pour le Jura. De 1871 à 1885, Nicolas Kaiser siégera au Conseil d'administration de la Compagnie Jura-Berne-Lucerne.

Possédant un sens aigu des affaires, Nicolas Kaiser, toujours en poste à la Fonderie de Delémont, ne pouvait laisser son barrage improductif à Grellingue et fit venir en 1859 de Kriegstetten (SO) le fabricant de papier Joseph Ziegler-Thoma, avec lequel il fonde l'année suivante la Fabrique de papier de Grellingue.



«Chute de Grellingen», Aquatinta, Hentzy, 1848.

LE COUP DES GRELLINGUOIS À DELÉMONT

Lorsqu'eurent lieu le 28 avril 1866 les élections au Grand Conseil, la situation à Delémont ne se présentait pas sous les meilleures auspices pour son compatriote libéral Edouard Carlin. Tant qu'à faire, Nicolas Kaiser très entreprenant organisa une expédition et marcha sur Delémont avec 25 Grellinguois pour venir appuyer et voter en faveur de la candidature de l'avocat delémontain. L'événement fit quelque peu scandale, des plaintes furent déposées. Le parti catholique qui relevait la tête à Delémont l'emporta et Carlin dut se faire élire à Saint-Imier. L'affaire de vote truqué mit plus d'une année à être jugée par un tribunal très radical, qui prononça un non-lieu. Nicolas Kaiser participa aussi à la fondation à Laufon du journal *Der Birsbote*, aujourd'hui *Volksfreund*. En 1866, il est brillamment réélu au Conseil national par 68,3 % des votants. En tant que meneur d'un parti radical très en vogue, il devint l'homme le plus populaire du Jura. L'élection de 1881 qui vit Kaiser sortir en tête des cinq représentants du Jura n'en était pas moins très disputée à Grellingue, à tel point qu'on enregistra une fraude colossale. On y dénombra 200 voix de plus qu'il n'y avait d'électeurs. Kaiser fut réélu par les Jurassiens au Conseil national à cinq reprises, où il les représentera jusqu'en 1884, soit durant 20 ans.

PENDANT LE KULTURKAMPF

En matière religieuse, Kaiser se situait à l'extrême gauche de l'échiquier et il usa de moyens discutables pour s'imposer. Lors d'une élection en 1846 déjà, deux officiers de Laufon sympathisants du parti conservateur refusèrent de se mettre sous les ordres du vice-préfet Kaiser, pour une action précisément destinée à intimider des adhérents conservateurs. Les deux officiers de Laufon furent condamnés par la Direction militaire à quatre mois de prison. En 1862, le tribunal le condamnera tout de même à une infime amende de 20 francs pour délit de presse. Son influence était surtout très grande dans la nomination des curés qui devait se faire entre l'évêque et le Conseil exécutif. Suite à l'affaire de la nomination de l'abbé suspendu Vogel à Grellingue, Kaiser proposa au Grand Conseil que les curés du canton se fassent réélire périodiquement par les paroisses. Il n'accordait pas plus d'estime aux sœurs religieuses dont il votera le renvoi, ce qui se produisit.

Pas étonnant dès lors que pour les catholiques que cite dans ses *Mémoires* Mgr Jean-Pierre Bélet, Kaiser soit traité d'« archirouge » ou ait le surnom de « capucin ». Lorsque survint le Kulturkampf en 1873, Kaiser se trouve en tête de liste pour réclamer et voter la destitution de l'évêque Mgr Eugène Lachat, la suspension de tous les curés et leur exil. Il se trouvait d'ailleurs en bonne compagnie avec tous les autres députés radicaux du Jura. Ainsi le curé Conrad Moser de Grellingue dut fuir nuitamment pour se réfugier à Aesch tout d'abord, puis chez les sœurs d'Ingen-

bohl (SZ). Kaiser était devenu un fléau pour le catholicisme dans la vallée de la Birse. Toutefois, en 1878, pour se faire réélire, il cède aux suppliques de ses concitoyens et signe des engagements pour faire venir des capucins de Dornach dans les paroisses. Il convient de voir ici que c'est le rapport de force potentiel électoral candidat qui pour une fois l'a emporté sur celui de directeur à ouvriers. En 1879 le curé vieux catholique en place, Bühlmann, soutenu par Kaiser, subit un échec à l'assemblée paroissiale et ne recueille que 6 voix, contre 163 pour la mise au concours du poste. Le curé intrus dut partir. C'est le curé Frédéric Bauer qui est élu à Grellingue en 1881.

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE BÂLE

En 1863 déjà, Nicolas Kaiser achète avec quelques amis et pour 40000 francs des parcelles à Bellerive et y construit le barrage sur la Birse et un canal. Il fonde la Maison Kaiser, Ziegler & Co. avec siège à Grellingue, qui fabriquera avec succès de la pâte à papier. Dès 1871 la société s'appellera «Gesellschaft für Holzstoffbereitung AG». Comme à Grellingue, Kaiser possède à Soyhières et environs cinq sources d'eau et les droits y afférents pour ce qui touche à la Doux, la Réselle, Bebrunnen et Ungernbrunnen à Liesberg-Riederwald, et une autre source sise sur Courroux. Toutefois, la Filature d'Angenstein, sise au pied du majestueux château du même nom, lui conteste vivement la pleine propriété de ces sources, soi-disant achetées irrégulièrement et, partant, sa qualité d'en acheminer l'eau à la ville de Bâle. Au terme d'une dispute de six ans, Kaiser intente un procès à la Filature d'Angenstein et le gagnera; non sans s'être entouré des meilleurs experts en droit et des plus brillants avocats, et tout en faisant largement publier les arguments juridiques qui militaient en sa faveur. Ses efforts furent vain, car le Petit Conseil de Bâle refusa l'acheminement de l'eau potable en provenance des sources de Soyhières. Kaiser eut plus de chance avec la Société bâloise pour l'acheminement de l'eau de source de Grellingue et environs, dont il était l'initiateur. Aujourd'hui encore trois sources grellinguaises sont utilisées par la ville de Bâle, avec celles de Himmelried, Seewen, Duggingen et Angenstein.

Au début de 1883 se produisit à Bâle de façon tout à fait inattendue le gigantesque krach financier de la Maison Leonhard Paravicini, marchand de fer et de métaux, avec laquelle tant la Fabrique de papier de Grellingue que la Société pour la préparation de pâte à papier de Kaiser se trouvaient en étroit rapport d'affaires. Les deux usines firent face à des situations très difficiles et durent se restructurer financièrement. Kaiser avait des participations dans la Maison Paravicini, laquelle participait aussi à la société bâloise d'approvisionnement en eau. Dans cette faillite retentissante, Nicolas Kaiser perdit une grande partie de sa fortune. En octobre 1883, le siège de la «Gesellschaft für Holzstoffbereitung A.G.» est transféré de

RECHTSERÖTERUNGEN

ZUM PROZESSE DES

HERRN NIKLAUS KAISER, NATIONALRATHES

IN GRELLINGEN

GEGEN DIE

FLORETSPINNEREI ANGENSTEIN

IN ANGENSTEIN, KANTONS BERN.

R. NIGGELEER,

gewesener Anwalt des Herrn Kaiser.

Lausanne, im April 1877.

LAUSANNE — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

Grellingue à Bâle. Le capital action initialement de 1 mio de francs passe en 1885 à 2,5 mio de francs et Kaiser est membre de la Direction et du Conseil d'administration. Il s'occupe des filiales de Bellerive (arrêt de la production en 1896, puis vendue), de Versoix et de celles de France, Allemagne, Belgique et Italie. Cette maison existe encore de nos jours sous le nom de Holzstoff Holding S.A. Bâle. Le groupe occupe environ 1800 collaborateurs par le monde. Il est le principal producteur et distributeur de papier en gros en Suisse et un des premiers producteurs de non-tissés synthétiques mondial.

AU SERVICE DE SA PATRIE

Lorsque le 21 juin 1886 à cinq heures du soir Nicolas Kaiser se trouve à la gare Centrale de Bâle et qu'il veut monter dans le train, il tombe deux fois à terre et est amené inconscient à la maison. Il meurt le lendemain d'une apoplexie sans être revenu à la raison, à l'âge de 67 ans. Ses obsèques dans l'ancien cimetière où il s'était fait réserver une place rassemblèrent une foule immense encore jamais vue. Jusqu'à sa mort, soit durant 40 ans, il exerça son mandat de député au Grand Conseil. Il fut membre de l'importante Commission d'économie publique durant de longues années et se dévoua pour toutes les questions économiques et financières du canton de Berne. Il rendit d'éminents services en matière d'économie forestière, domaine pour lequel il avait proposé beaucoup de réformes.



Médaille de bronze frappée en 1919.

De 1861 à 1886, il fut membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale de Berne. Nicolas Kaiser traversa une vie politique jurassienne tourmentée, mais oh combien exaltante. Quand 13 libéraux dont trois Laufonnais lancent un appel pour une assemblée de protestations fixée au 19 octobre 1851 à Delémont, Kaiser figure tout naturellement au nombre des signataires. Du reste, trente ans après sa mort, les séparatistes de 1917 le citent au nombre des onze patriotes jurassiens exemplaires et font graver son nom sur une médaille qu'émettra le comité séparatiste en 1919, comité dans lequel figurait déjà le Laufonnais Adolphe Walther. Pour Kaiser, se soucier du bien-être de sa famille si durement éprouvée était primordial, et sa générosité envers la collectivité fut sans égale. Dans sa commune, ses différentes donations (nouveau cimetière, cloches, école secondaire, etc.) ont laissé à l'époque le souvenir d'un généreux bienfaiteur. Avec sa première femme Maria, il eut deux fils, Emil et Frédéric Adolphuss. Avec la seconde, Anna Maria, une fille Marie Delphine. Cette dernière mariée à un médecin bâlois mourut relativement jeune et fut enterrée à Grellingue. En voulant se rendre un dimanche au cimetière, le mari et les deux enfants perdirent la vie dans la terrible catastrophe ferroviaire de Münchenstein du 14 juin 1891. Avec sa troisième épouse Maria Anna, Nicolas Kaiser n'eut pas d'enfant. Ses trois femmes étaient toutes sœurs.

Nicolas Kaiser aura solidement marqué son époque de son empreinte. Ses réalisations restent aujourd'hui encore visibles à tous.

NOTE FINALE

Au fur et à mesure de nos recherches, nous avons été frappé par le caractère authentiquement jurassien qui s'est dégagé du Laufonnais, que ce soit dans la vie au quotidien de ce district, ou au travers des innombrables ouvrages laissés par nos historiens jurassiens. Les jeunes générations jurassiennes demanderont toujours des comptes à ces quelques dirigeants qui disaient parler et agir au nom du peuple jurassien et de son histoire. En fait ils ont sciemment et mûrement trompé le peuple jurassien, et bradé une partie de la Patrie. L'histoire jugera ce dirigeant qui a sacrifié le Laufonnais sur l'autel de la langue française et procédé à pareil nihilisme et pareille amputation territoriale à ce Jura reçu en héritage de nos pères.

Jean-Jacques Kottelat

L'auteur est né en 1959 à Bassecourt, où il fréquenta les écoles de son village. A Delémont, il obtient le diplôme de l'Ecole supérieure de commerce. Déçu de Genève, il retourne dès 1984 à la ville de ses premières amours, Bâle, pour mieux y suivre l'actualité du Laufonnais, dont il deviendra le correspondant de presse du *Pays*.

SCIENCES

Botanique

